



15 Juillet 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Juillet 2018

Présents :

BARUFFA Jocelyne, PONS Claude, BASTANTI Dominique, ROUX-BIDALI Catherine, SOZZANI Geneviève

Absents : CADE Christian, GAYMARD Venance,

ROUX BIDALI Catherine a été élue secrétaire

La séance a débuté à 8h30

1/ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Juin 2018

Aucune observation n'est formulée

ADOpte à l'unanimité

-

2/ BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – Décision modificative n° 1

Il convient d'apporter une modification à la DM 1 votée lors du Conseil Municipal du 3 Juin 2018.

ADOpte à l'unanimité

3/ DEMANDES DE SUBVENTION

Aménagements touristiques 2^{ème} tranche

Cette opération estimée à 140 000 € HT, concerne la zone de St Antoine.

Il est décidé de solliciter les subventions de l'Etat, de la Région, du Département et du Parc National du Mercantour au taux le plus élevé possible.

ADOpte à l'unanimité.

Toiture de l'église

Ce point est retiré de l'ordre du jour en raison de l'absence de chiffrage.

Réseau AEP Les Tourrès

Les travaux prévus en partie aérienne, mise en place de tuyaux calorifugés et solution de remplacement pour l'hiver.

Le coût a été estimé à 20 900 € HT. L'aide financière du Département à hauteur de 70 % soit 14 630 € est sollicitée.

ADOpte à l'unanimité.

Enfouissement réseaux ORANGE.

Madame le Maire propose à l'assemblée de faire chiffrer d'enfouissement des réseaux ORANGE du Canton jusqu'à la chapelle St Antoine. Un rendez-vous est pris avec un technicien en vue de ce chiffrage.

Ces travaux se réaliseront en même temps que l'enfouissement du réseau EP et BT.

ADOpte à l'unanimité

-

4/ Acquisition terrain PONS

Madame le Maire propose de retirer la délibération du 3 Juin approuvant l'acquisition du terrain PONS Claude dans le cadre des aménagements touristiques 2^{ème} tranche, à la condition de prendre en charge la rénovation du mur. En effet, la Commune ne peut s'engager sur une telle dépense si le projet était retardé ou annulé.

ADOpte à l'unanimité moins 1 voix (Pons Claude)

5/ CONVENTION CENTRE DE GESTION

Il s'agit d'autoriser le Maire à signer la convention relative au plan de services avec le Centre de Gestion.

ADOpte à l'unanimité.

-

6/ CONVENTION ORANGE

Dans le cadre de l'enfouissement du réseau ORANGE dans la partie menant accès à la bergerie communale (lieu-dit Claouet) une convention est nécessaire.

ADOpte à l'unanimité.

7/ INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Analyse financière

Au terme de l'analyse financière confiée au cabinet ANALIS et qui a été présentée, Madame le Maire propose de confier une mission d'assistance annuelle, compte des projets d'investissements importants prévus dans les prochaines années. Le montant de cette prestation est de 2 500 € HT annuel.

Il est décidé de de négocier ce prix.

A suivre

Compteurs Linky

Une réunion d'information au public a eu lieu le samedi 30 Juin en Mairie par les responsables de ENEDIS.

Auberge

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée de la lettre des exploitants de l'auberge l'informant de la cessation d'activité au 30 Septembre prochain.

Une réunion de travail spécifique aura lieu courant Août, pour définir le mode de gestion futur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00